



**Procès-verbal de la réunion du
Conseil de la vie sociale des Résidences MAREVA
le 17 octobre 2018
à la Résidence Le Parc du Carmel**

Membres présents :

- Représentants des résidents :

- Madame MORICE Bernadette
- Madame DUPRE Odile
- Monsieur LE DOUARIN François

- Représentants des familles :

- Madame CLAVIER Nicole
- Madame CAMUS-LE GUILLY Anne
- Monsieur GIRARDIN Jean-Marie
- Monsieur TOUCHE Jean-Louis

- Le Directeur :

- Monsieur PÉRÈS Michel

- Représentant du personnel :

- Madame LOUIS Yvonne (AS - Parc du Carmel)

Assistaient également à la réunion :

- Madame HERVE Josiane (Cadre de santé - Parc du Carmel)
- Madame LE DIOT Marie-Laure (Cadre de santé - Parc Er Vor)
- Madame PENSEC Catherine (faisant fonction de cadre de santé - Oréades)
- Madame CORLAY Catherine (Animatrice - Parc Er Vor)
- Madame TAMRABET Florence (Animatrice Nymphéas)
- Monsieur GUILLEMETTE Régis (Animateur Parc Er Vor)
- Madame COULON Catherine (Administration)

Assistaient également à la réunion :

- Madame LE MOING Marie-Ange
- Madame RAVACHE Paulette
- Madame PEPION Yvette

Absents excusés :

- Madame DANIELO Germaine
- Monsieur LE BACQUER Georges
- Monsieur LE MAYEC Jean-Claude
- Madame DELATTRE Chrystel
- Madame VENTRE-GUERDER Françoise
- Madame LE NEILLON Pascale
- Madame NOEL Laëtitia
- Madame LE TURNIER Delphine

1 - Approbation du compte rendu précédent

Monsieur PÉRÈS ouvre la réunion en accueillant Madame LE DIOT, nouvelle cadre de santé à la Résidence Parc Er Vor. Madame PROT a fait valoir ses droits à la retraite et une nouvelle organisation des cadres a été mise en place : Madame LE NEILLON est sur la Résidence des Nymphéas et Madame HERVE au Parc du Carmel.

Une nouvelle organisation médicale est également effective depuis l'arrivée du Docteur HERY qui intervient à la Résidence des Oréades et des Nymphéas, le Docteur JEANNY, médecin coordonnateur des Résidences MAREVA, intervient sur la Résidence de Parc Er Vor.

Trois résidentes des Oréades sont présentes, elles souhaitent découvrir le fonctionnement du Conseil de Vie Sociale ainsi que Monsieur LUX de l'association VMEH (visite des malades dans les établissements hospitaliers).

Les procès-verbaux sont à disposition dans les accueils et Madame CAMUS demande s'ils peuvent être mis sur le site internet.

Monsieur PÉRÈS indique que le vote de la présidence et vice-présidence se fera lors du prochain conseil de vie sociale.

Madame CRESPIN vient évoquer le questionnaire de satisfaction qui sera soumis aux résidents, aux familles et aux personnels dans le cadre de la démarche qualité. Une information plus précise sera donnée aux prochaines instances avec présentation du questionnaire.

Le procès-verbal du Conseil de Vie Sociale du 21 juin 2018 est approuvé à l'unanimité.

2 - Animation et vie quotidienne

Monsieur PÉRÈS précise la nouvelle organisation au service animation. Un animateur ou animatrice est présent à temps plein sur les cinq jours de la semaine, l'animation est assurée également dans les secteurs par les agents présents à la journée. M. GIRARDIN indique que des animations sont aussi proposées le week-end par le personnel soignant.

Madame CAMUS demande si le 5^{ème} poste d'animation sera pourvu, Monsieur PÉRÈS indique que cette organisation convient pour le moment.

Les sorties et pique-niques ont été privilégiées sur la période d'été. Le repas à thème sur le cirque a été très apprécié sur les quatre résidences, de même que le concert violoncelle/piano à Plougoumelen dans le cadre des musicales du Golfe et le pèlerinage à Sainte Anne avec l'équipe d'aumônerie.

Parc Er Vor :

- Visite d'un four à pain à Saint Nolff,
- Sortie au port de Saint Goustan, à Conleau,
- Chorale intergénérationnelle à la salle du Tryskell à Meucon,
- La venue de petits animaux dans le cadre du projet de « médiation animale » organisé par les blouses roses,
- Les sorties au cinéville pour les « Connaissances du Monde »,
- Le jardinage avec récolte des tomates, salades...

Nymphéas :

- Repas sur la terrasse avec les résidents du Parc du Carmel et de la Maison du Lac,
- Moment d'échange avec les résidents de Kerlivio à Hennebont et partage du déjeuner,
- Sortie au restaurant sur la Presqu'île de Rhuys, pique-nique à Conleau et au musée du cidre,
- Croisière sur le Golfe avec les résidents de l'EHPAD Kerléano à Auray,
- Déjeuner dansant pour les aînés de la ville de Vannes au Parc Chorus,
- Musicale du Golfe à Sarzeau avec les résidents de Beaupré-Lalande,
- Balade et dégustation de glaces sur le port de Vannes, visite de l'exposition Sabrina et Roland Michaux au kiosque,
- Un collectionneur a partagé sa passion pour les globes de mariés, moment d'échange avec de nombreux témoignages des résidents.

Parc du Carmel - Oréades :

- Pique-nique à la résidence et jeux anciens en bois avec l'école Nicolazic,
- Pique-nique et visite de l'exposition photographique à la Gacilly,
- Rencontre avec le groupe de paroles à l'EHPAD de Saint Avé,
- Les sorties au Cinéville pour « Connaissance du Monde »,
- Le tour du monde en chansons et danses avec « Swing Factory »,
- Jardinage avec récolte de tomates, courgettes, fraises...

Oréades

- Lecture et dégustation de pizzas sous la tonnelle,
- Intervention de Salivette Pimpon et des blouses roses, d'élèves de l'IFAS,
- Les conteurs du golfe,
- Après-midi dansant avec Françoise et Alain,
- Sortie à la crêperie et visite de l'écomusée de Lizio,
- Après-midi dansant au salon de Bellevue à Malansac.

Parc du Carmel

- Les goûters d'anniversaire,
- Les repas omelette-frites, les pique-niques entre « hommes », à Damgan et au bord de l'étang de la Vraie-Croix, dégustation de fruits de mer,
- Le tri du papier, l'atelier tricots, la visite de petits animaux de la ferme du Vincin,
- Les danses folkloriques anglaises avec le groupe « Kinnerton Morris Men »,
- La croisière sur le Golfe au départ de Locmariaquer,
- La sortie en mer à bord du TAMATEA (bateau à moteur anglais) avec pique-nique à l'Ile aux Moines.

3 - Rapport de présentation de l'EPRD 2019

L'activité prévisionnelle 2019 est de 99,30 % pour l'hébergement permanent, de 97,16 % pour l'accueil de jour et de 79,91 % pour l'hébergement temporaire.

Les propositions tarifaires tiennent compte de la baisse de la dotation dépendance pour les départements extérieurs. Le prix de journée proposé passerait à 64,33 € pour l'hébergement permanent, à 78,29 € pour l'hébergement temporaire et à 40,74 € pour l'accueil de jour.

4 - Tarifification 2019

Les tarifs proposés restent identiques à 2018 pour les locations de salle et du minibus. Par contre, les repas accompagnants passent à 8,40 € soit une augmentation de 0,20 €.

5 - Point sur le patrimoine des Résidences MAREVA

Monsieur PÉRÈS évoque l'achat auprès de Bretagne Sud Habitat d'une parcelle de terrain située sur le parking des Nymphéas. La transaction s'élève à 33 000€ et l'acte notarié a été signé en septembre 2018.

6 - Décision modificative n°1 à l'EPRD 2018

Monsieur PÉRÈS évoque la délibération qui sera présentée au Conseil d'Administration concernant la section dépendance. Le Conseil Départemental a décidé le versement de 56 000 € aux Résidences MAREVA venant en compensation de la dépendance des départements extérieurs.

7 - Subvention 2018 Arbre de Noël des enfants du personnel

La participation de l'établissement est de 22 € par enfant.

8 - Subvention 2019 Aumônerie

La subvention allouée au fonctionnement de l'équipe d'aumônerie est fixée à 6 000 € pour 2019.

Monsieur GIRARDIN trouve ce montant important et il va voir avec le diocèse si une baisse est possible.

9 - Subvention 2019 COMAREVA

Le montant annuel est fixé à 5 000 €.

10 - Contrat de séjour et règlement de fonctionnement

Monsieur PÉRÈS présente les documents qui ont été simplifiés avec indication sur la protection des données et les directives anticipées.

Dans le point recours et médiation du règlement de fonctionnement, Monsieur TOUCHE interroge sur les médiateurs externes. La liste est affichée à l'accueil des résidences et les familles peuvent solliciter un médiateur en cas de litige avec l'établissement.

Monsieur GIRARDIN indique qu'il serait peut-être utile de faire part du fonctionnement de COMAREVA avec une proposition d'adhésion.

11 - Questions diverses

Madame RAVACHE trouve les repas corrects et copieux, Madame LE MOING précise que les différents régimes sont respectés.

Monsieur LE DOUARIN et Madame DUPRE font remarquer que les personnes accueillies sont de plus en plus dépendantes et ils trouvent le personnel toujours disponible malgré la charge de travail.

Madame CAMUS évoque un manque d'entretien des jardins aux Nymphéas. Monsieur PÉRÈS précise que le service technique n'a pas de poste de jardinier et qu'il est malheureusement nécessaire d'avoir des priorités. Madame CLAVIER indique que l'entretien demande du temps au vue du nombre important de plantations.

Un distributeur de boissons est à nouveau demandé pour les Nymphéas. Le prestataire extérieur va être interrogé pour une étude.

Il serait intéressant d'avoir des revues à la disposition des résidents aux accueils. Le point va être fait sur les abonnements en cours et à reprendre pour 2019.

Le CVS se termine à 17 heures 40.

A Vannes, le 19 novembre 2018.

Michel PERÈS

